

Comité technique de la CAACL – report des décisions

Le comité technique de la CAACL convoqué ce jour à 8h30 avait pour objet d'évoquer ces sujets :

- organisation de la maintenance de la RCT,
- création d'une cellule de prévention, médiation et de sécurisation dans les bus,
- déploiement d'un système de phonie avec géolocalisation dans les bus,
- mise en place d'un outil de gestion de temps à la RCT, les gestion des absences et des heures supplémentaires,
- mise en place d'un compte épargne temps,
- mise en place de la garantie de maintien de salaire en cas de maladie,
- calendrier des jours fériés et chômés 2016,
- réaménagement de bureaux du siège de la CAACL,
- réorganisation des services de moyens généraux et du patrimoine et de la comptabilité,

En l'absence de quorum dans le collège des représentants du personnel, le comité technique a été empêché de rendre un avis sur tous ces points importants pour l'organisation et le fonctionnement de la CAACL et qui comportent des décisions favorables pour les agents publics et privés.

En conséquence, ces décisions sont reportées sine die.

Par ailleurs, il est fait observer que les points de revendication des organisations syndicales CDTG-CFDT et FO auraient pu être abordées lors de ce comité technique.